L'APOLLINAIROIS

Date de tombée : **17 janvier 2020**
Prochaine parution : **4 février 2020**

VOL. 27 / N^O 4 / DÉCEMBRE 2019

INDEX

2 : Mot du maire
3 : Mot d'Urbain
4 : Bibliothèque – Séances du conseil 2020 – Ordures et récupération période des Fêtes
5 : Déneigement – Sapins de Noël – Fête des Neiges
6 : Recommandations hivernales – Parution du journal 2020 – Loisirs
7 : Club FADOQ – Le Marchand de lunettes – Fermières
8 : Chevaliers de Colomb – L'eau potable – Filles d'Isabelle – Locaux à louer
9 : Équipe pastorale – L'Arterre – Atelier sur l'anxiété
10 : Scouts Agapogil – L'Entraide
11-13 : Procès-verbaux de novembre
13 : Express Lotbinière – Voyage organisé
14 : L'urgence en cas d'urgence – Le radon – Cimetière
15 : Calendrier des activités et coordonnées

- Stationnement **interdit** dans les rues du 15 novembre au 1er avril
- **Ordures et récupération pour la période des Fêtes** : voir page 4
- Le bureau municipal sera **fermé du 24 décembre au 2 janvier** inclusivement
- Le bureau de la SAAQ sera **fermé du 24 au 26 et du 31 déc. au 2 janvier**

OUVERT les 27 et 30 décembre

11, rue Industrielle
Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0
www.st-apollinaire.com

MUNICIPALITÉ DE SAINT-APOLLINAIRE

Mot du maire

Le 19 novembre dernier, la commission scolaire des Navigateurs (CSDN) a procédé à l'inauguration de l'école des Sentiers. En tant que maire, j'ai participé à cet évènement qui était animé par la directrice de l'école, Mme Marie Venable. Étaient également présents, Mme Esther Lemieux et M. Jérôme Demers, respectivement directrice générale et président de la CSDN. Notre nouvelle école primaire a une capacité d'accueil de 325 élèves. Pour la rentrée au mois d'août dernier, l'école a accueilli quelque 210 élèves de la maternelle à la 5e année. La bâtisse comprend 12 classes régulières et 2 classes de maternelle auxquelles se greffent un local pour le service de garde, un laboratoire multimédia, un local polyvalent, un gymnase ainsi que divers locaux de services et d'administration. Le coût total de construction de l'école, assumé par la CSDN, s'élève à 9 300 000 $. Ce montant ne comprend pas l'ameublement. L'école des Sentiers se distingue par ses larges et vastes couloirs et par son ameublement flexible qui permet des aménagements très versatiles. Le nom « des Sentiers » est une proposition de Mme Dominique Boily, citoyenne de Saint-Apollinaire et de son garçon, Olivier D'amour. L'œuvre d'art intitulée *Trois soleils* a été conçue par l'artiste Cynthia Dinan-Mitchell. La construction de la nouvelle école était devenue nécessaire, car depuis quelques années déjà, nos élèves de 5e et 6e année allaient à l'école Beaurivage de Saint-Agapit, l'école des Quatre-Vents étant remplie à pleine capacité. C'est donc grâce à cette nouvelle construction que nos jeunes peuvent revenir étudier dans leur milieu.

Rappelons que la Municipalité a fourni le terrain nécessaire à la construction de l'école (1900 m^2), en plus d'aménager une piste multifonctionnelle le long de la route 273, de la rue Moreau jusqu'à la rue des Vignes, et de faire installer des feux de circulation pour améliorer la sécurité de nos élèves.

Le lancement de la nouvelle image du Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière s'est tenu le 8 octobre dernier à leurs bureaux de Saint-Agapit. Depuis plus de 20 ans, le Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière offre des services aux jeunes de 16-35 ans habitant la MRC de Lotbinière. L'organisation ouvre maintenant ses portes aux 35 ans et plus, mais le volet jeunesse reste une priorité. Le Carrefour jeunesse-emploi devient **Carrefour emploi Lotbinière**. Le Carrefour est surtout reconnu pour l'expertise et la variété des services offerts. Que ce soit pour la recherche d'emploi, de l'orientation scolaire et professionnelle, de l'accompagnement des projets spécialisés, de l'aide à la réussite scolaire ou de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants, le Carrefour emploi Lotbinière est là pour vous. Si vous désirez en connaître davantage, consultez leur site Web.

Le conseil municipal ainsi que les employés se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses Fêtes!

Votre maire,
Bernard Ouellet

Le mot d'Urbain

SERVICE DE L'URBANISME

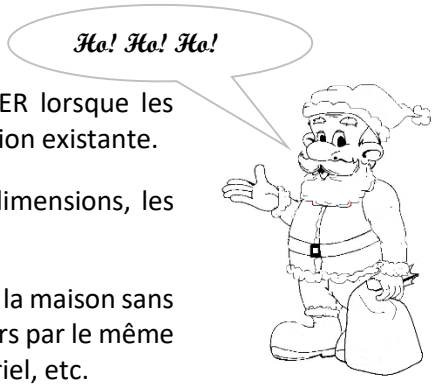

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Il n'est pas nécessaire d'obtenir de permis pour ENTRETENIR, RÉPARER et RÉNOVER lorsque les travaux sont liés à l'entretien général d'une construction ou d'une partie de construction existante.

ATTENTION : il ne faut pas que ces travaux modifient l'apparence extérieure, les dimensions, les superficies ou les grandeurs de pièces, la pente du toit, les ouvertures.

Exemples : refaire une galerie ou un patio de mêmes dimensions, rénover une pièce de la maison sans changer les dimensions de celle-ci, remplacer le recouvrement de la toiture ou des murs par le même matériel, remplacer une porte ou une fenêtre par la même dimension et même matériel, etc.

Si votre propriété est située dans le noyau villageois (secteur patrimoine), en bordure de la route 273 dans le secteur urbain, dans les zones industrielles et commerciales, vous êtes soumis au PIIA et vous devrez faire une demande de permis pour tous les types de travaux.

L'exemption de l'obligation d'obtenir un permis de construction ne vous soustrait pas à l'obligation de se conformer à tout règlement s'appliquant.

Compilation des demandes de permis et certificats	Novembre	Cumulatif
Autorisation chenil	0	1
Abattage d'arbre	1	14
Affichage	1	20
Autorisation – changement d'usage	3	15
Agrandissement bâtiment complémentaire	0	8
Agrandissement bâtiment principal	0	18
Autorisation déboisement	0	4
Autorisation démolition	0	15
Autre construction complémentaire	1	2
Branchement	4	55
Clôture et muret de soutènement	0	34
Construction bâtiment complémentaire	3	117
Construction bâtiment principal	5	69
Installation septique	2	42
Licence de chien	0	2
Patio, galerie, terrasse	0	33
Piscine	0	40
Puits	1	17
Transformation et réparation	5	101
Lotissement	3	13
Total	**29**	**620**

DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE

Sur le site internet de la Municipalité au :
www.st-apollinaire.com

Sur l'icône PERMIS EN LIGNE - URBANISME

Ou encore par le biais de :

Voilà!

Et vous y verrez la liste des demandes de permis disponible en ligne.

Vous avez des questions? N'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 881-3996

Louise Camiré, inspecteur en bâtiment et en environnement, poste 224
Nathalie Breton, inspecteur en bâtiment et en environnement adjoint, poste 235
Cathy Bergeron, directrice du service de l'urbanisme et directrice générale adjointe, poste 229

Joyeuses Fêtes! **Votre ami,** *Urbain Fleury*

La bibliothèque « Au Jardin des livres » de Saint-Apollinaire vous informe

FERMETURE - TEMPS DES FÊTES

Petit rappel pour vous informer que la bibliothèque sera fermée du 22 décembre 2019 au 4 janvier 2020 inclusivement. La chute sera disponible sur les heures d'ouverture de l'immeuble, si les bureaux sont ouverts. D'ici là, passez faire le plein de lecture avant le congé pour pouvoir profiter d'une belle histoire lors d'un moment d'accalmie!

NOUVEAUTÉS À VENIR

Voici quelques titres à venir prochainement. Vous pouvez les réserver dès maintenant pour être les premiers sur la liste lorsque le moment de les rendre disponibles sera venu.

- On tue la une (recueil de nouvelles)
- Rue Principale, Tome 2, de Rosette Laberge
- Textos et cie. Tome 7, #Secretsbiengardés!#
- Gamer. Tome 7, Rétrovirus
- Et comme j'ai peur de rien, d'Hugo Girard
- Et bien d'autres!

HEURE DU CONTE AVEC MAMIE LOULOU

La prochaine heure du conte de Mamie Loulou se tiendra le samedi 11 janvier, à 10 h, à la bibliothèque. N'hésitez pas à venir y assister. C'est pour les enfants et c'est gratuit!

Pour connaître les nouveautés ou les activités à venir, suivez-nous sur facebook à : Bibliothèque Au jardin des livres.

Je vous souhaite un joyeux temps des Fêtes avec votre famille, vos amis, vos animaux de compagnie, et reposez-vous un peu avant la nouvelle année!

Julie Michaud, responsable

AVIS PUBLIC
Calendrier des séances du conseil 2020

Avis est par la présente donné par la soussignée, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 décembre dernier, une résolution a été adoptée afin d'établir les jours des séances du conseil, selon l'article 148 du Code municipal du Québec.

Le calendrier ci-après a été adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020, qui se tiendront le lundi, à la salle du conseil municipal et qui débuteront à 19 h 30.

13 janvier 2020	3 février 2020
2 mars 2020	6 avril 2020
4 mai 2020	1er juin 2020
6 juillet 2020	10 août 2020
14 septembre 2020	5 octobre 2020
2 novembre 2020	7 décembre 2020

Donné à Saint-Apollinaire le 16 décembre 2019.

Martine Couture,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

ORDURES MÉNAGÈRES ET RÉCUPÉRATION

PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

La cueillette des ordures ménagères prévue dans le village, secteur ouest, **le mercredi 25 décembre est devancée au 24 décembre**.

La cueillette des ordures ménagères prévue dans les rangs Est, **le mercredi 1er janvier est devancée au mardi 31 décembre**.

COLLECTE DE LA RÉCUPÉRATION :

La collecte de la récupération prévue **le mercredi 25 décembre** est **devancée au mardi 24 décembre**.

Merci de votre collaboration!

DÉNEIGEMENT

RAPPEL IMPORTANT

Durant des opérations de déneigement, c'est votre responsabilité de vous assurer qu'aucun obstacle ne sera placé à proximité de la chaussée ou dans l'emprise de rue. Le propriétaire doit placer son bac de recyclage et son bac à ordures à une distance suffisamment éloignée de l'accotement et de la chaussée afin d'éviter tout dommage lors des opérations de déneigement.

La Municipalité et les entrepreneurs ne seront pas tenus responsables des dommages causés à tous obstacles tels que bac de recyclage, bac à ordures, boîte aux lettres, murets d'entrée, murs, bordures d'entrée, roches, piquets ou balises, lampadaires, abris d'auto et autres aménagements ou équipements **situés dans l'emprise de rue.**

Plusieurs citoyens ne sont pas conformes concernant l'emplacement des boîtes postales. Pour connaître les distances à respecter pour l'installation de votre boîte postale, communiquez avec la Municipalité.

Tout dommage aux équipements des entrepreneurs ou à autrui résultant de la présence d'obstacles dans l'emprise de rue pourrait faire l'objet de procédures judiciaires.

Nous vous rappelons qu'il est **interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h**, du **15 novembre au 1er avril** inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Pour terminer, nous tenons à vous rappeler qu'il est STRICTEMENT INTERDIT de déposer de la neige dans les chemins municipaux. Les gens qui ne respecteront pas le règlement seront susceptibles de recevoir un constat d'infraction. Des amendes minimales de 100 $ sont prévues pour une première infraction, en plus des frais.

QUE FAIRE DE VOS SAPINS DE NOËL APRÈS LES FÊTES…

Vous pourrez disposer de vos sapins de Noël **à compter du 3 janvier, jusqu'au 12 janvier,** au garage municipal situé au 85, rue des Vignes.

Les sapins seront transformés en copeaux de bois pour être ensuite recyclés à des fins horticoles.

IL N'Y AURA PAS DE PUBLICATION DE L'APOLLINAIROIS EN JANVIER.

PROCHAINE PUBLICATION :
3 FÉVRIER 2020
POUR LE JOURNAL DE FÉVRIER

RECOMMANDATIONS

DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS EN PRÉVISION DE LA SAISON HIVERNALE

STATIONNEMENT INTERDIT DANS LES RUES

Nous vous rappelons qu'il est **interdit** de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h**, du 15 novembre au 1er avril inclusivement,** et ce, sur tout le territoire de la municipalité. (Article 8 du règl. 278-97).

D'autre part, si le véhicule nuit aux opérations d'enlèvement de la neige, les policiers de la Sûreté du Québec pourront le faire remorquer aux frais du propriétaire. Celui-ci devra communiquer avec la Sûreté du Québec pour reprendre possession de son véhicule.

NEIGE DANS LES RUES : STRICTEMENT INTERDIT

Il est **STRICTEMENT INTERDIT de déposer de la neige dans les chemins municipaux**. Les gens qui ne respecteront pas le règlement seront susceptibles de recevoir un constat d'infraction. Des amendes minimales de 100 $ sont prévues pour une première infraction, en plus des frais. (Règl. 482-2003).

PONCEAU D'ENTRÉE PRIVÉE

Il est fortement recommandé à chacun des propriétaires de voir à ce que leur ponceau d'entrée privée soit libre de tout obstacle avant la tombée de la neige; ceci dans le but de faciliter l'écoulement des eaux et éviter les rigoles qui endommagent sérieusement la chaussée. Ces ponceaux sont en fait la responsabilité de chacun des propriétaires.

PROTÉGEZ VOS AMÉNAGEMENTS EN BORDURE DE LA RUE

Tous les résidents sont invités à protéger les aménagements paysagers et autres sur leur propriété, tels que boîte aux lettres, murs, murets, arbres, arbustes, abris d'auto, panier de basketball, lampadaires, etc., afin qu'ils ne soient pas endommagés lors du passage des véhicules de déneigement.

PARUTION DU JOURNAL POUR L'ANNÉE 2020

Pour l'année 2020, le journal sortira le 1er mardi de chaque mois au lieu du 3e mardi.

Journal de	Date de tombée	Dates de parution
JANVIER	**PAS DE PARUTION**	
FÉVRIER	17 janvier	4 février
MARS	14 février	3 mars
AVRIL	20 mars	7 avril
MAI	17 avril	5 mai
JUIN	15 mai	2 juin
JUILLET	19 juin	7 juillet
AOÛT	**PAS DE PARUTION**	
SEPTEMBRE	18 août	1er septembre
OCTOBRE	18 septembre	6 octobre
NOVEMBRE	16 octobre	3 novembre
DÉCEMBRE	13 novembre	1er décembre

PROGRAMMATION FAMILIALE DES LOISIRS DE SAINT-APOLLINAIRE

DISPONIBLE EN LIGNE SEULEMENT

- ✓ Période d'inscription du 1er au 31 décembre.
- ✓ Inscription en ligne pour les cours offerts par la Municipalité.
- ✓ Inscription directement aux professeurs pour les cours qui ne sont pas offerts par la Municipalité.

www.st-apollinaire.com

418 881-3996, poste 237

CLUB FADOQ LES ALOUETTES DE SAINT-APOLLINAIRE

Merci à tous ceux qui ont participé à notre souper de Noël. Le repas, servi par l'équipe de chez Lizon, était succulent et goûteux.

Les danseurs se sont bien amusés au son de la musique de la Clé dansante. Il ne faut pas oublier les joueurs de cartes qui ont pu essayer de faire faire une chienne. Nous étions 4 tables à jouer à notre passe-temps favori. SUPERBE SOIRÉE!

ACTIVITÉS À VENIR

20 décembre	20 h	Soirée dansante avec la Clé dansante
3 janvier	19 h 30	Ruff
9 janvier	19 h 30	Baseball poche
17 janvier	20 h	Soirée dansante avec la clé dansante

Profitez bien de cette période des Fêtes pour festoyer en famille et revenez-nous en janvier en pleine forme.

Lina Desrochers, Présidente
418 881-3704

Des lunettes pour tous!

Où ? À **L'Oasis de Lotbinière** au 17 rue des Érables à St-Flavien (en face de la Salle des Lions)

Qui ? Toute la population de Lotbinière

Quand ?
Lundi 20 janvier 2020
Lundi 17 février 2020
Lundi 16 mars 2020
Lundi 20 avril 2020
Mardi 19 mai 2020 (report fête des Patriotes)
Lundi 15 juin 2020

Comment ? Ayez la prescription de votre optométriste en main. Vous devez prendre rendez-vous en téléphonant au **581-983-3883**. Prévoyez un délai de 4 semaines pour la réception de vos montures et le paiement doit s'effectuer le jour de la livraison.

Le Marchand de Lunettes, c'est :
Des lunettes de qualité et garanties permettant des économies substantielles.
Des lentilles ophtalmiques adaptées à vos besoins.
Une grande sélection de montures.
Un service courtois et personnalisé.
Des lunettes à partir de 20 $ pour les personnes recevant de l'aide sociale.
Reçus valides pour les assurances.

Pour informations supplémentaires : **www.marchanddelunettes.org**

LE MARCHAND DE LUNETTES
LUNETTERIE COMMUNAUTAIRE

L'Oasis DE LOTBINIÈRE
GROUPE COMMUNAUTAIRE ALTERNATIF EN SANTÉ MENTALE
418-728-2085

Cercle de Fermières

Nous profitons de cette belle période de festivités pour vous souhaiter de très joyeuses Fêtes remplies d'amour et de joie!

Parce que le bien-être de la femme et de la famille est au cœur des préoccupations de notre organisme, il est important de nous rappeler, particulièrement au temps des Fêtes, que la famille est très précieuse et que chaque instant partagé avec ceux qu'on aime apporte une multitude de petits bonheurs qui vivent pour toujours dans notre coeur. Une visite à un parent éloigné ou seul, un appel téléphonique le matin de Noël, le don de quelques denrées, vêtements ou dollars peut faire une grande différence dans la vie d'une personne qui en a besoin.

En 2020, nous continuerons d'être très actives dans la promotion des valeurs familiales, des arts traditionnels, du développement durable et de l'apprentissage de nouvelles connaissances au bénéfice de nos membres et de la communauté de Saint-Apollinaire.

Si vous souhaitez vous familiariser à des techniques artisanales, accéder à de multiples ressources, participer à des expositions, et surtout partager les connaissances et expériences d'autres personnes passionnées et dévouées, joignez-vous à nous dès maintenant en contactant la soussignée. L'abonnement annuel est au coût de 30 $ incluant le magazine L'Actuelle (5 numéros/année) que vous recevez par la poste. Nos réunions régulières se tiennent toujours le premier mercredi de chaque mois à 19 h à la salle du conseil municipal (sauf pour le mois de janvier 2020 où la réunion aura lieu le 2e mercredi).

Suivez-nous également sur notre page Facebook (Cercle de Fermières Saint-Apollinaire).

Au plaisir d'accueillir de nouvelles membres (14 ans et plus).

Claudine Bouchard, vice-présidente
418 208-3896

Chevaliers de Colomb

Bonjour à tous,

Nous avons beaucoup d'activités durant le mois de décembre : la guignolée, le Noël des enfants, ainsi que la fête des aînés. Ce mois est bien occupé pour les Chevaliers de Colomb.

Un énorme Merci à tous ceux qui se sont dévoués pour ces activités grandement appréciées dans le milieu.

Dans le prochain Apollinairois, je vous ferai un compte rendu de nos activités des Fêtes.

Merci à tous pour votre générosité.

Mon épouse et moi vous souhaitons de joyeuses Fêtes!

Denis Gagnon,
Grand Chevalier

L'EAU POTABLE

en période hivernale…

Merci à tous les citoyens et citoyennes qui font des efforts afin d'économiser l'eau potable. Ne changez surtout pas vos habitudes… nous vous encourageons à continuer ainsi.

Il est aussi important d'économiser l'eau en période hivernale. Celle-ci est comparable à une période de canicule en été, car le niveau de la nappe phréatique est plus bas dû au gel qui empêche l'eau de s'infiltrer dans la terre.

En utilisant l'eau judicieusement, nous gaspillons moins, nous réduisons la demande faite au réseau de distribution pour assurer une eau en quantité et en qualité adéquates et une pression d'eau suffisante en cas d'incendie.

L'eau potable : une ressource épuisable, précieuse et coûteuse.

ÉCONOMISONS ENSEMBLE!

Filles d'Isabelle

Briller comme une étoile!

Prenons le temps de remercier ces femmes audacieuses qui ont réalisé leur rêve en fondant ce mouvement. Notre cercle Madeleine de Verchères # 1110 Saint-Agapit, fondé depuis 1964, a déjà 55 ans.

Nous avons des membres dans les paroisses de Saint-Apollinaire, Saint-Agapit, Saint-Gilles, Saint-Flavien, Laurier-Station, Dosquet, Val-Alain et de l'extérieur à Québec. Vous aimeriez vous joindre à nous? Il nous fera plaisir de vous accompagner, téléphonez-nous au 418 881-3121.

Le 20 décembre, c'est notre souper de Noël au restaurant chez Larry de Saint-Flavien. Vous êtes toutes invitées accompagnées de votre conjoint ou d'un(e) ami(e). Nous soulignerons les 55 ans de notre cercle. Le souper aura lieu à 18 h et sera suivi d'une petite réunion et soirée d'activités.

Le temps des Fêtes est arrivé… j'ai l'impression que les gens sont différents durant cette période de l'année. Le fait que tout le monde se consacre à un même événement! Les gens se saluent et se souhaitent de joyeuses Fêtes. Quelle période magique!

Sur ce, je vous souhaite beaucoup de plaisir en famille, un excellent temps des Fêtes et une merveilleuse nouvelle année.

Bienvenue à toi!

Unité - Amitié - Charité

Monique Defoy,
Régente du Cercle Madeleine de Verchères # 1110
418 881-3121

LOCAUX À LOUER À PLACE FRANCOEUR

2 locaux à louer à Place Francoeur, 94, rue Principale.

Local 3 : 83 pi²
Local 5 : 212 pi²

Pour information : 418 881-3996, poste 232

Sainte-Élisabeth-de-Lotbinière

MESSAGE DE L'ÉQUIPE PASTORALE

Bonne et heureuse année … *liturgique*

Lors du premier dimanche de l'Avent, le 1er décembre dernier, commençait une nouvelle année liturgique sous la thématique : GRANDIR DANS L'ESPÉRANCE. Dans une Église en plein bouleversement, nous nous sentons peut-être dans les ténèbres. Nous avons une lumière qui grandit de semaine en semaine!

4e dimanche : Faire confiance

Nous revenons sur ce que le Seigneur a fait de beau et de grand pour nous, pour nos communautés. Nous nous mettons à son écoute et n'hésitons pas à suivre le chemin qu'il nous indique. Nous avons raison de chercher à grandir dans l'espérance.

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS POUR NOËL

Rencontre individuelle avec un prêtre le 24 décembre :

⇨ 10 h à St-Agapit, Ste-Agathe et St-Antoine.

Célébrations de la Nativité le 24 décembre :

⇨ 16 h à St-Agapit, Ste-Agathe et St-Gilles
⇨ 19 h à St-Flavien et St-Octave de Dosquet
⇨ 20 h à Joly
⇨ 22 h à St-Antoine de Tilly
⇨ Minuit à St-Apollinaire

Célébrations de la Nativité le 25 décembre :

⇨ 10 h 30 à St-Agapit, St-Gilles et St-Flavien

BON AVENT DE LA PART DE VOTRE ÉQUIPE PASTORALE.

Denis Lalancette, prêtre-curé
Bernard St-Hilaire, prêtre-vicaire
Pierre Dufresne, prêtre-collaborateur
Claude Mercier, diacre permanent
Sylvie Bibeau, intervenante en pastorale
Christiane Guay, intervenante en pastorale

NOUVEAU DANS LA MRC DE LOTBINIÈRE

L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler

La MRC de Lotbinière est heureuse d'offrir le service L'ARTERRE sur son territoire. L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et producteurs sans relève identifiée ou propriétaires de terres et/ou de bâtiments agricoles.

TROUVER UNE RELÈVE

Offre et recherche d'aspirants-agriculteurs qualifiés, puis accompagnement des parties vers les ressources professionnelles dédiées au transfert. Pour les entreprises agricoles et forestières sans relève.

LOUER OU VENDRE

Offre et recherche de surfaces cultivables ou boisées, petites ou grandes, et de bâtiment agricole. Pour les propriétaires qui souhaitent valoriser leurs actifs et les aspirants qui veulent développer leur projet agricole.

PARTENARIAT

Recherche de partenaires pour soutenir ou diversifier votre production actuelle.

Veuillez visiter le www.arterre.ca ou contacter votre agente de maillage pour en savoir davantage sur le service et pour vous inscrire.

Sandra Bernier, agente de maillage
sandra.ca@arterre.ca
418 234-6484

Vous souffrez d'anxiété ?
Vous désirez mieux gérer vos inquiétudes au quotidien ?

Voici un atelier qui peut vous aider! **AUTOGESTION DE L'ANXIÉTÉ**

À l'Oasis de Lotbinière : 17, rue des Érables à Saint-Flavien
Début le 15 janvier 2020, de 13 h à 16 h
40 $ par session pour le matériel

Objectif général de la session d'ateliers :
Améliorer les capacités d'autogestion de l'anxiété.

- Programme intensif de 10 semaines
- Fascicules hebdomadaires inclus
- Thème différent chaque semaine
- Information théorique
- Exercices pratiques
- Discussions
- Formule de groupe

L'Oasis DE LOTBINIÈRE
GROUPE COMMUNAUTAIRE ALTERNATIF EN SANTÉ MENTALE
J'avance! Programme de soutien à l'autogestion de l'anxiété, de la dépression et de la bipolarité

Les scouts AGAPOGIL

Le temps des Fêtes arrive à nos portes et avec lui un vent de partage et d'entraide…. Ce sont là des actions que les scouts AGAPOGIL ont mis en pratique les dernières semaines.

Le tout a débuté le dimanche 1er décembre, lors de la Grande Guignolée des organismes à Saint-Agapit. Les jeunes ont fait du porte-à-porte et collecté des denrées et des sous pour les démunies de la municipalité. Le samedi 14 décembre, ils ont été dans le village et les rangs de Saint-Apollinaire pour collecter des denrées pour les paniers de Noël de l'Entraide. Merci aux gens des deux municipalités pour votre grande générosité et merci à tous les participants pour votre précieuse aide.

Aussi, le vendredi 13 décembre, les unités Castors et Louveteaux se sont fait un petit réveillon de Noël, accompagné d'un coucher. Jeux spéciaux, cadeaux, gâteries étaient au rendez-vous.

Au nom du 127e groupe Scout AGAPOGIL, je vous souhaite de passer de merveilleuses Fêtes et une bonne et heureuse année 2020. Je tiens également à remercier tous les animateurs, l'équipe de gestion et les parents qui donnent de votre temps et qui croient au bien-fondé du scoutisme.

Vous êtes des ressources précieuses pour le groupe. MERCI!

J'ai dit!

Jonathan Bernard
Président, 127e Groupe Scout AGAPOGIL
418 881-3305
jonathan.bernard@globetrotter.net

REGROUPEMENT DES jeunes DE LOTBINIÈRE
DÉCEMBRE 2019
BONS COUPS DES JEUNES
- Activité intergénérationnelle dans une résidence pour personnes âgées
- Confection de rubans blancs pour contrer la violence faite aux femmes
- Implication des jeunes dans les comités exécutifs de jeunes des MDJ
- Semaine de détox digitale dans nos 4 MDJ

WWW.RJLOTBINIERE.COM

L'ENTRAIDE

Bonjour chers citoyennes et citoyens de Saint-Apollinaire!

Nous sommes à quelques jours de Noël. Pour une autre année consécutive, l'hiver nous a fait la surprise d'arriver plus qu'un mois à l'avance. Nos vêtements d'hiver sont arrivés plut tôt que prévu dans nos garde-robes. Cette neige a par contre fait le bonheur des tous petits.

Nos bénévoles travaillent très fort pour trier les vêtements et articles reçus et nous voulons vous remercier pour ces précieux dons. Sans vous, les gens qui reçoivent notre aide, soit en aide alimentaire, en panier de Noël, pour les petites familles, les personnes âgées qui ont de très faibles revenus et les organismes de notre région ne pourraient pas en bénéficier. C'est pour cette raison que nous sommes là, grâce à vous!

Avec la venue des vacances de Noël, beaucoup d'entre vous font le ménage des garde-robes et nous recevons beaucoup de dons. Nos bénévoles travaillent même durant la période de vacances pour en faire le tri. Nous tenons à vous rappeler que **nous n'acceptons plus de gros meubles par manque d'espace**. Tout ce que nous trions doit être en bonne condition, car ces dons seront vendus à prix modique pour aider les gens dans le besoin.

Les cadeaux ne se trouvent pas sous le sapin, mais dans nos cœurs! Tout le monde peut aider!

Les bénévoles de L'Entraide de Saint-Apollinaire vous remercient pour votre générosité et votre confiance! Joyeux Noël et bonne et heureuse année.

Prenez note que notre magasin sera fermé pour la période des Fêtes du 20 décembre au 6 janvier inclusivement. Réouverture le mardi 7 janvier, 10 h.

PROCÈS-VERBAUX – NOVEMBRE

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2019

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 872-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 590-2007 ET SES AMENDEMENTS AFIN D'INTÉGRER DES NORMES RELATIVES À L'EXPOSITION TEMPORAIRE DE BÂTIMENTS MODÈLES PRÉFABRIQUÉS ET DE RETIRER CERTAINS USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS DANS LES ZONES 101I ET 104I

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage no 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QU'un citoyen corporatif a demandé à la Municipalité de modifier la réglementation afin de permettre l'exposition temporaire de bâtiments modèles préfabriqués;

ATTENDU QUE l'aviation et les télécommunications sont des entreprises dont les activités relèvent de la compétence fédérale;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le conseil et présidée par le maire a eu lieu le 2 octobre 2019;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 7 octobre 2019, par Alexandre D'Amour, conseiller no 6;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le nº 872-2019 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

PIIA PATRIMOINE – 53, RUE PRINCIPALE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de permis 2019-569 pour la propriété située au 53, rue Principale;

ATTENDU QUE la demande consiste à changer le revêtement extérieur de la résidence en canexel;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007 en considérant que la propriété fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les travaux concernant le recouvrement extérieur de la résidence soient autorisés comme demandé dans la demande de permis 2019-569.

Adopté à l'unanimité

CPTAQ – 23, RUE PRINCIPALE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation pour la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant le lot 3 384 823 du cadastre du Québec situé au 23, rue Principale, dans la zone 20A;

ATTENDU QUE la présente demande est plus spécifiquement pour morceler et aliéner le lot 3 384 823 afin de vendre une partie de ce lot avec le lot contigu 4 759 881 leur appartenant également;

ATTENDU QUE le terrain faisant l'objet de la demande se situe dans une zone protégée par la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

ATTENDU QUE le requérant désire que la Municipalité appuie sa demande auprès de la CPTAQ;

ATTENDU QUE le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale en matière d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité appuie la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ.

Adopté à l'unanimité

OCTROI DE CONTRAT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE ÉLECTRIQUE

ATTENDU QUE nous avons accordé un contrat pour la préparation de plans, devis et la surveillance de travaux pour l'agrandissement et le réaménagement de la caserne incendie;

ATTENDU QUE nous avons besoin des services professionnels d'ingénieur en mécanique électrique pour réaliser ce mandat;

ATTENDU QUE 4 firmes ont fourni un prix, soit :

- FNX Innov 37 000 $
- Pageau Morel 70 500 $
- Stantec 74 500 $
- WSP 93 515 $

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder le contrat à FNX Innov au montant de 37 000 $ plus les taxes applicables, pour les services professionnels d'ingénieur en mécanique électrique, en ce qui a trait à l'agrandissement et le réaménagement de la caserne incendie.

Adopté à l'unanimité.

OCTROI DE CONTRAT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEUR EN STRUCTURE ET GÉNIE CIVIL

ATTENDU QUE nous avons accordé un contrat pour la préparation de plans, devis et la surveillance de travaux pour l'agrandissement et le réaménagement de la caserne incendie;

ATTENDU QUE nous avons besoin des services professionnels d'ingénieur en structure et génie civil pour la réalisation de ce mandat;

ATTENDU QUE 2 firmes ont fourni des prix, soit :

- Stantec
  - Structure.....37 700 $
  - Génie civil..... à venir
- WSP
  - Structure.....38 750 $
  - Génie civil.....18 250 $

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder le contrat à WSP au montant de 57 000 $ plus les taxes applicables, pour les services professionnels d'ingénieur en structure et génie civil, en ce qui a trait à l'agrandissement et le réaménagement de la caserne incendie.

Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LA VIDANGE DES BOUES AUX ÉTANGS AÉRÉES

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder à la vidange des boues dans les 3 bassins aux étangs aérés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres par le biais du site SEAO pour la vidange des boues aux étangs aérés.

Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION D'AFFECTATION DE FONDS AU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉS

CONSIDÉRANT la résolution numéro 17992-07-2019 adoptée le 8 juillet 2019 concernant l'acceptation de la promesse d'achat et de vente de la propriété située au 41, rue Chainé, au un montant de 195 000 $;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 17994-07-2019 adopté le 8 juillet 2019 concernant l'autorisation de signature pour l'achat des terrains des puits 09-2018 et 10-2018 et l'enregistrement de servitude pour un montant total de 89 219.36 $;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 18013-08-2019 adopté le 12 août 2019 concernant l'acceptation de la promesse d'achat et de vente d'une partie du lot 3 384 813 sur la rue des Lilas au montant de 242 000 $;

CONSIDÉRANT l'achat du lot 3 384 813, les frais de décontamination de 59 906.80 $ font également partie de l'immobilisation du terrain;

CONSIDÉRANT QUE ces dépenses n'étaient pas prévues au budget 2019 et qu'il y a des fonds de disponibles dans le surplus accumulé non affecté;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil autorise l'affectation des fonds de 586 126.16 $ au surplus accumulé non affecté.

Adopté à la majorité.

André contre concernant le 2e paragraphe concernant l'achat des terrains pour les puits.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR L'ALBUM SOUVENIR HOCKEY MINEUR LOTBINIÈRE

ATTENDU QUE le hockey mineur Lotbinière confectionne chaque année un album souvenir des équipes doubles lettres;

ATTENDU QU'une demande écrite a été reçue au bureau municipal visant à participer à la campagne de financement ayant pour effet de réduire les coûts reliés aux différents achats en lien avec le hockey;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny
ET RÉSOLU à l'unanimité

De faire l'achat d'une annonce pour un commanditaire de 2/5 de page, au coût de 250 $.

Adopté à l'unanimité.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE À OPÉRATION NEZ ROUGE

ATTENDU QUE le Club Lions de Saint-Apollinaire sollicite la participation de la Municipalité pour la campagne de financement 2019 d'Opération Nez rouge Lotbinière;

ATTENDU QUE cette activité offre des services de raccompagnement afin de permettre aux gens de notre municipalité de retourner à la maison de façon sécuritaire;

ATTENDU QUE l'an dernier une somme de 6700 $ a été remise à divers organismes de Lotbinière;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder un montant de 250 $ à l'organisme Opération Nez rouge Lotbinière.

Adopté à l'unanimité.

COMMANDITE DE 200 $ POUR ANTONY GERVAIS-MARCOUX

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de commandite d'un résident de Saint-Apollinaire, Antony Gervais-Marcoux, qui fait de la planche à neige de niveau compétitif national et international;

ATTENDU QUE 4 statuts de commandite sont offerts et que la Municipalité a opté pour le statut *Développement*, au coût de 200 $, offrant la visibilité suivante : le logo de la Municipalité de Saint-Apollinaire sur son site web et mention dans les médias sociaux tels Facebook et Instagram;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

De faire l'achat d'une commandite statut *Développement*, au coût de 200 $, pour encourager et aider un jeune athlète de Saint-Apollinaire à poursuivre ses objectifs.

Adopté à l'unanimité.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR L'ORGANISME AIDE ALIMENTAIRE LOTBINIÈRE

ATTENDU QU'en novembre, le Peuple de Lotbinière publiera une thématique « Pour un meilleur Noël chez nous dans Lotbinière »;

ATTENDU QUE le but est d'amasser des fonds qui seront remis sous forme de bons d'achat d'épicerie à l'organisme Aide Alimentaire Lotbinière afin de l'aider dans la préparation de paniers de Noël qui seront remis aux familles défavorisées de notre territoire;

ATTENDU QUE la Municipalite de Saint-Apollinaire désire participer à cette bonne cause;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

De participer à la collecte de fonds du Peuple de Lotbinière pour l'organisme Aide Alimentaire Lotbinière, par l'achat d'une carte professionnelle au coût de 98 $, dont 50 $ seront retournés en dons.

Adopté à l'unanimité.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE AUX BÉNÉVOLES DU COMITÉ APRÈS FUNÉRAILLES

ATTENDU QUE le 13 novembre prochain se tiendra le souper annuel du comité des bénévoles après funérailles suivi de l'assemblée générale annuelle;

ATTENDU QUE, tout au long de l'année, les bénévoles du comité font un travail remarquable en préparant des buffets pour les familles endeuillées;

ATTENDU QUE la présidente du comité a fait une demande afin de leur octroyer une contribution financière pour récompenser les bénévoles, lors de cette soirée, par des certificats-cadeaux de divers commerces de notre municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder une contribution financière de 150 $ au comité après funérailles afin de les remercier pour leur travail.

Adopté à l'unanimité.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR L'ALBUM DES FINISSANTS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE BEAURIVAGE

ATTENDU QU'une demande écrite a été reçue au bureau municipal visant à participer à la campagne de financement ayant pour effet de réduire les coûts reliés aux différentes activités en lien avec la graduation;

ATTENDU QUE plusieurs élèves de Saint-Apollinaire sont finissants et finissantes pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU QU'en plus d'encourager les finissants et finissantes, nous aurons l'opportunité de publiciser notre Municipalité dans l'album des finissants;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny
ET RÉSOLU à l'unanimité

De participer à cette campagne de financement pour un montant de 85 $.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NO 873-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 814-2017 ET SES AMENDEMENTS

Avis de motion est par les présentes donné par Alexandre D'Amour, conseiller no 6, qu'il sera pré-

senté pour adoption à une séance ultérieure du conseil un Règlement no 873-2019 modifiant le Règlement no 814-2017 et ses amendements afin de mettre à jour la liste des lieux de circulation des véhicules tout terrain.

Un règlement est présenté séance tenante.

OCTROI DE CONTRAT POUR L'AJOUT D'UN BRANCHEMENT EXTÉRIEUR POUR UNE GÉNÉRATRICE AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

ATTENDU QUE le centre Multifonctionnel est le centre de services aux personnes sinistrées selon notre plan de sécurité civile;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'installer un branchement extérieur pour une génératrice afin de rendre le centre 100 % fonctionnel lors de sinistre;

ATTENDU QUE des prix ont été demandés pour effectuer les travaux;

ATTENDU QUE 2 entrepreneurs ont fourni un prix, soit :

- Pierre Boily électrique inc. **44 385 $ plus taxes**
- Normand Côté entrepreneur électricien inc. **79 650 $ plus taxes**

ATTENDU QUE la MRC nous accorde une contribution financière de 50 000 $ pour ces travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder le contrat à Pierre Boily électrique inc. au montant de 44 385 $ plus les taxes applicables pour les travaux d'installation d'un branchement extérieur pour une génératrice.

Adopté à l'unanimité.

RÉCEPTION DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLU(E)S

ATTENDU QUE les membres du conseil doivent déposer chaque année le formulaire de leur déclaration des intérêts pécuniaires afin de pouvoir siéger en toute légalité lors des séances du conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

De recevoir les formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires des élu(e)s municipaux.

Adopté à l'unanimité.

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

ATTENDU QUE tous les 6 mois, un maire suppléant doit être nommé;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

De nommer Daniel Laflamme, conseiller no 1, comme maire suppléant, pour une période de 6 mois, à compter de ce jour.

Que monsieur Laflamme soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout acte notarié ou document requis, incluant les transactions bancaires, en remplacement de M. Bernard Ouellet, lorsque celui-ci est absent et que telle signature est requise durant cette période.

Que le maire suppléant, Daniel Laflamme, soit nommé pour siéger à la table de la MRC en l'absence du maire et qu'il agira comme substitut.

Adopté à l'unanimité.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL :

13 JANVIER 2020

À 19 H 30

L'urgence en cas d'URGENCE

Il existe **des alternatives au fait de se présenter à l'urgence** pour traiter les problèmes de santé non urgents. Voici les principales ressources disponibles :

Info-Santé

Les professionnels d'Info-Santé offrent des conseils santé 24 heures/jour, 7 jours/semaine. Ils peuvent vous aider à déterminer s'il est nécessaire de consulter selon votre situation. **Contactez le 811**.

Pharmacien

Le pharmacien peut prolonger une ordonnance de votre médecin jusqu'à un prochain rendez-vous. Il peut aussi ajuster ou administrer de la médication, selon le cas, et prescrire certains médicaments appropriés à votre situation. Demandez à votre pharmacien ou visitez **www.monpharmacien.ca**.

CLSC

Des services infirmiers généraux sur rendez-vous sont disponibles auprès des CLSC : traitement des plaies, prélèvements, vaccination, contraception orale d'urgence, etc. Trouvez les coordonnées de votre CLSC au **www.cisss-ca.gouv.qc.ca**.

Service d'accès adapté

Certains médecins de famille réservent des plages de rendez-vous qui peuvent vous permettre de les consulter lors d'un besoin prioritaire, et ce, dans un délai d'une semaine.

Groupe de médecine de famille (GMF)

Si vous avez un médecin de famille, vous avez accès au service sans rendez-vous de son GMF ou de sa clinique, et ce, même s'il n'est pas de garde.

Clinique médicale avec ou sans rendez-vous

Certaines cliniques de la région offrent des rendez-vous à l'ensemble de la population, et ce, même sans médecin de famille. Visitez le **sante.gouv.qc.ca** pour les découvrir.

Renseignez-vous !

Merci de votre collaboration !

Le Service des communications et des relations publiques
Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
975, rue de la Concorde, Lévis (Québec) G6W 8A7
Téléphone : 418 386-3553
www.cisss-ca.gouv.qc.ca
12cisss-ca_communication@ssss.gouv.qc.ca

Du gaz radioactif qui s'infiltre dans mon sous-sol? Soyez bien informé!

Saviez-vous que l'exposition au radon est la deuxième cause de cancer du poumon après le tabagisme? Et qu'un cancer du poumon sur six lui serait attribuable?

Le radon est présent dans tous les foyers, seule sa concentration varie. Naturellement présent dans le sol, il peut s'infiltrer dans les maisons, notamment par les fondations.

Comment savoir si j'ai du radon chez moi en quantité pouvant présenter un risque pour ma santé ou celle de ma famille?

Le radon ne se voit pas, ne sent pas et ne goûte pas. Le SEUL moyen de savoir est de faire un test. Il est conseillé de faire cette mesure durant l'hiver sur une période **d'au moins trois mois**. Dans le cas où le niveau de radon mesuré serait supérieur à la recommandation de Santé Canada (200 Becquerels/m^3), des mesures pour le réduire existent. Sachez aussi qu'il est possible de prévenir les infiltrations de radon à l'étape de la conception d'une maison.

Où se procurer un appareil pour mesurer le radon (dosimètre)?

Sur le site de l'Association pulmonaire du Québec (https://pq.poumon.ca/produit/dosimetre/)

Sur le site de CAA-Québec (https://www.caaquebec.com/fr/a-la-maison/conseils/outils-et-references/du-radon-dans-la-maison/dosimetres-et-autres-instruments-de-mesure-pour-le-radon/)

Annonce cimetière :

Les Jardins commémoratifs de Ste-Élisabeth sont en fonction depuis déjà 1 an. Nous sommes fiers du travail accompli tout au long de cette année. Les changements sont souvent une source d'inquiétude, de crainte, mais, concernant les cimetières et le fait d'avoir formé une compagnie qui en regroupe 9, se passe très bien. C'est une réussite!

Nous vous souhaitons une année remplie de bonheur. Que la santé vous accompagne tout au long de cette nouvelle année !

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DÉCEMBRE	
Vend. 20	FADOQ : Soirée dansante avec la Clé dansante à 20 h, à la salle communautaire Souper de Noël des Filles d'Isabelle suivi d'activités
JANVIER	
Vend. 3	Ouverture des bureaux municipal et de la SAAQ à 8 h 30
Lundi 6	Marche tous les lundis. Départ de la salle FADOQ à 9 h 30 (info : 418 881-3527)
Mardi 7	Loisirs actifs tous les mardis à 9 h 30 (Résidence des aînés. Info : Colette au 418 881-3527)
Merc. 8	Viactive les mercredis à 9 h 30 à la salle FADOQ. Réunion régulière du cercle de Fermières à 19 h, à la salle du conseil
Sam. 11	L'heure du conte avec Mamie Loulou, à 10 h, à la bibliothèque
Lundi 13	Séance ordinaire du conseil à 19 h, à la salle du conseil
Vend. 17	FADOQ : Soirée dansante avec la Clé dansante à 20 h, à la salle communautaire Date de tombée pour le journal de février
Merc. 29	Dîner communautaire à 11 h 45 la salle FADOQ (pour info : Claudette Roy Croteau 418 881-2779)

Municipalité St-Apollinaire

11, rue Industrielle
Saint-Apollinaire, Québec G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996
Téléc. : 418 881-4152

Postes	Fonctions
221	Julie-Ann Charest, secrétaire-réceptionniste
222	Lorraine Rousseau, secrétaire administrative
223	Renault Lepage, inspecteur des travaux publics
224	Louise Camiré, inspecteur en bâtiment et environnement
225	Manon Bouchard, secrétaire administrative
227	Bernard Ouellet, maire (cellulaire : 418 808-9401)
229	Cathy Bergeron, directrice générale adjointe
232	Martine Couture, directrice générale
233	Manon Côté, secrétaire, responsable du journal
235	Nathalie Breton, adjointe à l'inspecteur en bâtiment

Renseignements service des incendies : 418 808-9410
Urgences travaux publics : 418 808-9406

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

www.st-apollinaire.com

Téléphone Centre Multifonctionnel

CENTRE MULTIFONCTIONNEL SAINT-APOLLINAIRE

20, rue Terry-Fox
Saint-Apollinaire, Québec G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996

Postes	Fonctions
231	Dany Lamontagne, directeur du service des Loisirs
239	Jean-Michel Blouin, adjoint aux loisirs
237	Location de salles et inscription pour cours

Mandataire de la Société de l'assurance automobile
Québec

Téléphone SAAQ

Tél. : 418 881-7227

Ouvert : lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 16 h 30
Jeudi : de 8 h 30 à 20 h

www.saaq.gouv.qc.ca

Téléphone Régie intermunicipale (Ordures ménagères)

Tél. : 418 881-3996, poste 225

Manon Bouchard

Téléphone Bibliothèque

Tél. : 418 881-3996, poste 250

Dimanche : ..... 9 h 30 à 12 h
Mardi : ..... 16 h à 21 h
Mercredi : ..... 9 h à 11 h et 13 h 30 à 16 h
Jeudi : ..... 16 h à 21 h
Samedi : ..... 9 h 30 à 12 h
Lundi et vendredi : ..... FERMÉ

Une entreprise de chez-nous!

SALON KRYSTAL

LISTE DES SERVICES:

- COLORATION
- BALAYAGE
- COUPE HOMME ET FEMME
- COIFFURE BAL ET MARIAGE
- POSE D'EXTENSION CAPILLAIRE
- BOTOX CAPILLAIRE
- TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES

SOINS CORPORELS:

- PHOTOMODULATION VISAGE
- INFRATHERAPIE
- SLIMWAVE
- RAJEUNISSEMENT

MARIE-HÉLÈNE
COIFFEUSE PROPRIÉTAIRE

MARIANNE DEMERS
COIFFEUSE

MARY-PIER VEILLEUX
TECHNICIENNE EN SOIN MINCEUR

SLIMWAVE TECHNOLOGIES

418-881-8888

425-A ROUTE 273 ST-APOLLINAIRE

KRYSTALSALONSPA